

ASSURÉ

Nom et prénom

Date de naissance

Numéros du registre national

À REMPLIR PAR LE PRESTATAIRE DE SOINS

THÉRAPIES ALTERNATIVES (SESSIONS) AJOUTER UNE FACTURE OU UN REÇU

Ostéopathie ou chiropraxie - 8982013 Acupuncture - 8982024 Homéopathie - 8982035 Ergothérapie - 8982046
Psychologie - 8982050 Logopédie - 8982061 Diététique - 8982072 Orthopédagogie - 8982083

	Date des sessions	Code INAMI (si nécessaire)	Montant payé par session
1			
2			
3			
4			
5			
6			

SOINS OCULAIRES ET AUDITIFS

Ajouter la facture originale et la prescription (validité 12 mois max)

	Nombre	Date d'achat ou de traitement	Code INAMI (si nécessaire)	Montant payé
Verres correcteurs - 8982094				
Lentilles de contact - 8982105				
Traitement des yeux au laser - 8982116				
Kératotomie - 8982120				
Appareil auditif - 8982131				

Date :

Numéro d'agrément INAMI (si vous en avez un) :

Association professionnelle :

Signature du prestataire	Cachet du prestataire

À COMPLÉTER PAR L'ASSURÉ

TICKETS MODÉRATEURS - 8982002

Pour les clients affiliés à une autre assurance maladie obligatoire (SNCB, UE,...)
Décompte à joindre.

À SIGNER PAR L'ASSURÉ

J'accepte que la SMA MLOZ Insurance prenne directement contact avec ma mutualité ou l'Union Nationale des Mutualités Libres en vue d'optimiser mes remboursements sur la base des données qu'elles ont reçues dans le cadre de l'assurance obligatoire et complémentaire.

Je déclare être au courant que toute fausse déclaration de ma part m'exposera aux sanctions telles que décrites dans les statuts de la SMA (exclusion) ainsi qu'à des sanctions pénales. Je suis conscient(e) que toute fausse déclaration constitue un faux en écriture, une tentative d'escroquerie et escroquerie pénalement punissable.

Certifié sincère et véridique,

Date et signature obligatoire de l'assuré :

Date	Signature obligatoire de l'assuré

À COMPLÉTER PAR LE PRENEUR D'ASSURANCE

En cas d'accident :	Date	Type d'accident :
		de la vie privée du travail sportif scolaire

Avez-vous reçu une intervention d'une autre assurance ?

Non	
Oui ? Laquelle ?	Assurance accidents de travail Assurance privée ou collective (autre que Medicalia)

Veuillez ajouter le décompte détaillé en annexe.

Signature du preneur d'assurance :

INSTRUCTIONS À L'ATTENTION DE L'ASSURÉ MEDICALIA

Remplissez la partie "à compléter par l'assuré" et signez toujours le formulaire. N'oubliez pas de coller une vignette.

1. Pour les thérapies alternatives

Ayez toujours une demande d'intervention avec vous lorsque vous avez un rendez-vous chez un prestataire et laissez-lui le soin de la remplir. Merci d'ajouter les preuves de paiement (facture ou reçu détaillé).

2. Pour les soins oculaires ou auditifs

Si vous achetez des lunettes, des lentilles ou un appareil auditif : laissez à l'opticien ou à l'audiologue le soin de remplir la demande d'intervention. Merci d'ajouter la prescription médicale (validité 12 mois max délivrée avant la date d'achat et prescrite par un spécialiste ORL ou un ophtalmologue) ainsi que la facture et une preuve de paiement.

Si vous devez subir une chirurgie au laser ou de la kératotomie : faites remplir votre demande d'intervention par l'ophtalmologue reconnu de la clinique. Merci d'ajouter également la facture et une preuve de paiement.

Les pièces justificatives peuvent être transmises par voie digitale, à l'exception des attestations de soins donnés (qui doivent être originales). Dans ce cas, la copie digitale doit être de bonne qualité (lisible) et conforme à l'original (aucune modification manuscrite ou retouche).

Nous nous réservons le droit de vous réclamer l'original.

INSTRUCTIONS POUR LE PRESTATAIRE

- Ne remplissez pas le formulaire si un autre prestataire l'a déjà fait avant vous. Veuillez compléter une nouvelle demande d'intervention.
- Veuillez remplir la partie « à compléter par le prestataire », signez-la et ajoutez-y votre cachet. Si vous avez un numéro d'agrément INAMI ou d'association professionnelle, merci de le compléter également.

RAPPEL :

1. Il y a un stage d'attente général de 6 mois. Si vous aviez une assurance similaire, votre stage pourra éventuellement être raccourci ou supprimé.

2. Medicalia n'intervient pas pour :

- > Les médicaments.
- > Les soins durant une hospitalisation.
- > Les sessions réalisées par des prestataires qui ne sont pas reconnus par l'INAMI ou qui ne figurent pas sur notre liste : www.mloz.be/fr/prestataires-reconnus.
- > Toutes les montures et les verres solaires (avec ou sans correction).
- > Les lentilles intraoculaires.
- > Les soins dentaires (y compris les implants et les prothèses (et tous les avantages qui sont liés)).
- > Les médicaments, produits pharmaceutiques et traitements hospitaliers de nature esthétique.
- > Les cures de rajeunissement.
- > Les soins prescrits hors Belgique.

3. Vous trouverez toutes les informations relatives à Medicalia dans les Conditions Générales ou sur www.medicalia.be

Conformément au Règlement Européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (RGPD), vos données seront traitées par la SMA MLOZ Insurance, qui agit en tant que responsable de traitement et par votre mutualité, en tant qu'agent et sous-traitant de cette dernière, pour la gestion de vos contrats d'assurance. Notre politique en matière de vie privée ('Disclaimer') est disponible via le lien suivant : <https://www.mloz.be/fr/privacyMLOZInsurance> ou sur demande par courrier.

Société mutualiste d'assurances (SMA) MLOZ Insurance agréée sous le n° de code OCM 750/01 pour les branches 2 et 18, auprès de l'Office de contrôle des mutualités et des unions nationales de mutualités. Siège social : route de Lennik 788A - 1070 Bruxelles - Belgique - (RPM Bruxelles) • N° d'entreprise : 422.189.629 • Editeur responsable : X. Brenez